



Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

Page 2

**Choisir la liberté,
c'est choisir l'UDC**



«L'UDC est le seul parti qui refuse clairement l'accord-cadre institutionnel.»



Pourquoi L'accord-cadre de l'UE nuit-il à la Suisse?

Pages 4 - 9

Pages 12 - 13

Actualité régionale (Vaud)
Pascal Dessauges
au conseil d'État



Page 3

Protection de l'environnement
Les manifestants exigent
une dictature climatique.

Page 15

**Emanuel Waeber,
nouveau secrétaire
général :**
«Je suis convaincu que
l'UDC obtiendra de très
bons résultats aux élec-
tions du 20 octobre»



Page 14

Droit pénal
Le Conseil des Etats
retarde la réforme de la
loi, qui s'impose d'urgence
pour la sécurité.



Page 16

Assemblée des délégués
Motivés à
défendre la Suisse



N°2

www.udc.ch





Choisir la liberté, c'est choisir l'UDC

Si vous deviez choisir entre la liberté et l'InstA, vous opteriez probablement pour la liberté pour des raisons émotionnelles, et ce, même si vous ne savez rien de ce qui se cache sous cette abréviation (allemande) InstA. Car cette dernière dénote l'accord-cadre institutionnel que le Conseil fédéral prévoit de passer avec l'Union européenne. Une appellation pour le moins incompréhensible pour un contenu qui laisse plus que dubitatif. Tout simplement imbuvable. Conclueriez-vous en effet un traité où votre vis-à-vis pourrait en adapter les dispositions à tout moment et de manière unilatérale ? Un traité par lequel vous vous engageriez à respecter ces ajustements, sous peine de sanctions si vous ne le faites pas.

Supposons donc que vous concluez un contrat de travail et que l'employé puisse ajuster ses heures de travail à tout moment, et si vous ne l'acceptez pas, vous deviez lui verser une prime supplémentaire à la fin de l'année.

Vous pouvez bien rire sous cape, mais c'est exactement ce mécanisme que l'accord institutionnel en question prévoit. Les cinq principaux accords bilatéraux sur la libre circulation des personnes, les transports terrestres, le trafic aérien, les entraves techniques au commerce et l'agriculture seront couverts par un accord-cadre. Autrement dit, si l'UE adapte la loi dans les domaines susmentionnés, la Suisse doit automatiquement suivre. Cela pourrait signifier que le marché de la viande soit soumis au libre-échange. Ou que la Suisse doive verser tout à coup aux étrangers les mêmes prestations sociales qu'aux autochtones - même si ces personnes n'ont pas travaillé un seul jour dans notre pays et n'y ont pas payé d'impôts. Et ce, pour ne citer que deux des nombreux problèmes concrets que cet accord institutionnel induirait. Si la Suisse devait s'opposer à une telle reprise du droit, elle serait sanctionnée par l'UE et ne pourrait rien y faire, car elle aurait expressément accepté cette condition en approuvant l'accord en question.

C'est pourquoi celles et ceux qui considèrent que la liberté est importante doivent se prononcer sans tergiverser contre cet accord institutionnel. Et, le 20 octobre, voter pour l'UDC, car nous sommes le seul parti qui refuse clairement ce papier innommable.

Albert Rösti

Albert Rösti, conseiller national, président de l'UDC Suisse



Les instigateurs d'une dictature climatique

Récemment, des « grèves pour le climat », manifestations politiques de mineurs instrumentalisés et dirigées contre nos acquis, ont été organisées en Suisse. Les manifestants exigent une dictature climatique instaurée par une loi d'urgence. Un comportement antidémocratique qui a été mis en scène et loué par des stratèges des relations publiques, par des médias, des enseignants, des lobbyistes et, plus récemment, par des politiciens PLR versatiles.

Ces dernières semaines, des grèves pour le climat ont eu lieu dans plusieurs villes de notre pays. Ce sont là des activités politiques menées par des mineurs encouragés par des instigateurs, qui tentent d'imiter la mise en scène de Greta Thunberg. La jeune Suédoise de 16 ans ne pourra pourtant probablement jamais voter sur ce sujet. Ce qui n'est pas le cas des étudiants suisses, qui ne connaissent apparemment pas encore les avantages de notre démocratie par rapport aux systèmes d'autres pays.

Supprimer la démocratie

Ils revendiquent donc que soit proclamé « l'état d'urgence climatique ». Ils veulent ainsi, en instaurant le droit d'urgence, empêcher les opposants politiques de dire leur mot. Ce ne sont donc plus les meilleurs arguments qui doivent prévaloir, mais une politique aveuglée par l'idéologie. Ces exigences extrêmes recèlent un énorme potentiel de conflit: elles rendraient les services et les produits nettement plus chers pour l'économie, le commerce et, finalement, pour les citoyennes et les citoyens de notre pays. Un petit échantillon de ce genre d'auto-flagellation a pu être évité récemment au Conseil national. Le centre-gauche voulait en effet une augmentation du prix de l'essence jusqu'à 20 centimes par litre ainsi qu'un doublement de l'impôt sur les huiles de chauffage. Et c'est une fois de plus la classe moyenne qui aurait dû passer à la caisse.

Les exigences des grévistes, qui veulent réduire les émissions de CO2 de la Suisse à zéro d'ici 2030, sont encore plus radicales. Il en résulterait en effet une paralysie de la logistique et de la mobilité. Même les véhicules électriques dont la produc-



Les revendications des manifestants sont potentiellement conflictuelles.

tion cause des dommages à l'environnement et nécessite parfois de l'électricité sale importée devraient être limités. Il en va de même pour les ordinateurs, les téléphones portables, les téléviseurs, les vêtements, les cosmétiques, la viande, le fromage et de nombreux autres produits, car leur production libère du CO2 ou cause des dommages environnementaux. Des centaines de milliers d'employés perdraient ainsi leur emploi. Avec les troubles sociaux, les pillages et le chaos qui pourraient en résulter.

Instigateurs et profiteurs

Les grévistes ne se rendent pas compte qu'ils manifestent contre eux-mêmes et contre le bien-être que leurs parents et grands-parents ont gagné et dont ils profitent chaque jour. Ils ne réalisent pas que la protection de l'environnement est efficace lorsque des inventions décisives incitent les gens à investir dans des technologies propres. Les nombreux exemples qui font de notre pays un élève modèle en matière de protection de l'environnement ne sont nullement le résultat d'une politique de redistribution et

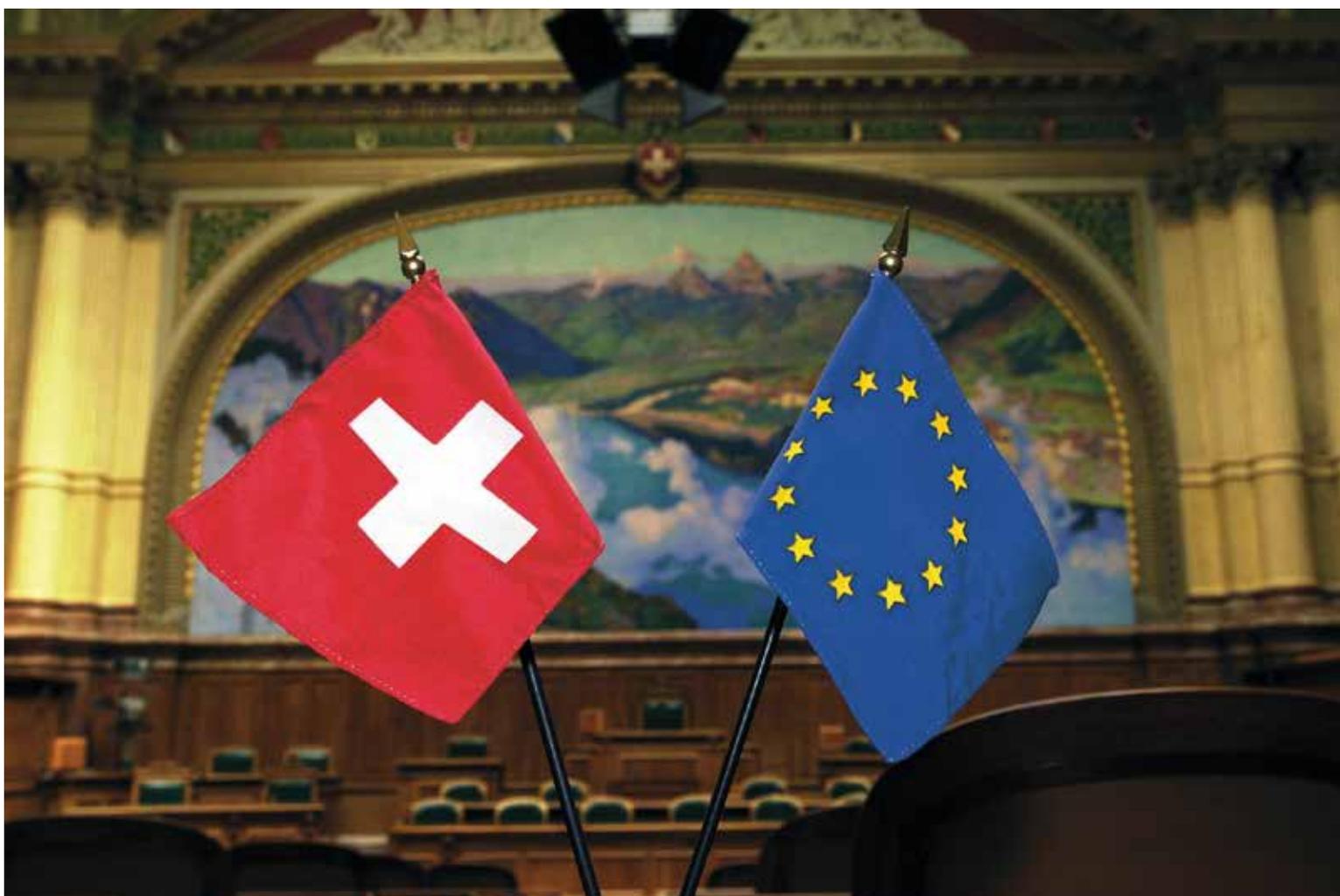
d'interdiction du gouvernement fédéral, mais plutôt de la responsabilité et de l'action innovante de nos citoyens.

Faire vraiment preuve de sagesse, c'est utiliser son énergie pour développer des technologies qui rendent les produits et leur fabrication plus efficaces. Pas question toutefois de blâmer ici les étudiants: la naïveté et l'impatience ont toujours été un privilège des jeunes. Le reproche s'adresse plutôt à l'alarmisme des instigateurs, aux stratèges en relations publiques, aux médias, aux enseignants, aux lobbyistes et aux politiciens qui veulent capitaliser sur les jeunes.

*Christian Imark,
Conseiller national,
Fehren (SO)*



4 Accord institutionnel



Certains experts mettent en garde contre l'accord institutionnel avec l'UE.

Non au contrat de soumission

Il y a plus de cinq ans, le 23 octobre 2013, le comité « Contre l'adhésion rampante à l'Union européenne » a été fondé, comité présidé par l'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher. Son objectif était « d'empêcher la conclusion d'un accord-cadre entre Berne et Bruxelles qui stipulerait l'intégration institutionnelle de la Suisse dans l'appareil de l'UE. »

Depuis que le Conseil fédéral a publié le texte de l'accord-cadre institutionnel avec l'UE, sa stratégie d'intégration juridique de la Suisse dans l'UE et donc son adhésion progressive à cette dernière est devenue de plus en plus évidente. Le négociateur suisse Roberto Balzaretto, par exemple, déclare ouvertement que l'accord en question est un « accord d'intégration » dans le cadre juridique européen. En d'autres termes, ce contre quoi l'UDC met en garde depuis des années: un accord par lequel la Suisse se soumettrait unilatéralement au droit communautaire

dans des domaines aussi importants que l'immigration, l'accès aux aides sociales et aux transports, tout en s'engageant à verser chaque année un tribut de plusieurs millions.

Des expertises édifiantes

Les avis des experts sur l'accord cadre sont pour le moins choquants. Le cabinet d'avocats Prager Dreifuss, spécialisé dans le droit commercial, met par exemple en garde contre la prise en main de notre droit commercial par l'UE, celle-ci appliquant au niveau fédéral et cantonal les règles communautaires sur

les aides d'Etat. Le droit fiscal suisse en serait particulièrement affecté, car « la Commission européenne a toujours appliqué ses règles en matière d'aides de l'État aux mesures fiscales ». La souveraineté fiscale cantonale serait donc enterrée avec cet accord et l'UE aurait la souveraineté sur notre droit fiscal.

Le professeur Michael Ambühl, ancien secrétaire d'Etat, met en garde dans son expertise contre la superguillotine et écrit que « la résiliation automatique des cinq accords bilatéraux I concernés devrait être sup-



Nous espérons que le Conseil fédéral défendra les intérêts de la Suisse.

primée en cas de non-accord comme le stipule l'article 22 (2) ».

Dans son rapport publié par Tamedia, le professeur Carl Baudenbacher, président de l'ancienne Cour AELE, met en garde contre le pseudo-tribunal arbitral, qui « n'a rien à

« **L'UDC met en garde depuis des années contre l'accord-cadre négocié par le Conseil fédéral.** »

voir avec un tribunal arbitral dans le sens classique du terme ». C'est ainsi qu'« il n'est guère concevable que ce tribunal puisse statuer en toute indépendance, c'est-à-dire sans qu'intervienne la Cour de justice des Communautés européennes

nes ». Il ajoute par ailleurs: chaque partie contractante, l'UE et la Suisse, peuvent engager une procédure d'arbitrage sans le consentement de l'autre partie au contrat. « La Commission, l'autorité supranationale de surveillance de l'UE, devient ainsi de facto l'autorité de surveillance de la Suisse.

Etant donné que le tribunal arbitral n'a pas de pouvoir discrétionnaire dans pratiquement tous les cas, la Commission peut saisir sa propre Cour de justice. Sa conclusion: si l'UE demande au tribunal arbitral de saisir la Cour de justice des Communautés européennes, ce dernier n'a pratiquement aucun pouvoir discrétionnaire dans quasi tous les cas. «La Suisse se soumet donc au tribunal de l'autre partie, un tribunal qui manque d'impartialité malgré sa qualité et tout ce qu'il a pu accomplir au cours de son histoire. »

Le Conseil fédéral doit rejeter l'accord

L'UDC demande au Conseil fédéral de rejeter l'accord après la consultation, car la reprise contraignante du droit communautaire n'est pas compatible avec une démocratie directe et un pays libre et neutre comme l'est la Suisse. J'espère que le Conseil fédéral défendra les intérêts de la Suisse et qu'il fera preuve de courage. Dans le cas contraire, l'UDC devra lutter contre le droit étranger et les juges étrangers avec le soutien du peuple suisse.

*Thomas Aeschi,
Conseiller national,
Baar (ZG)*



IMPRESSUM

FRANC-PARLER est une publication de l'Union démocratique du centre UDC | Tirage: 5'500 | Éditeur et rédaction: Stiftung SVP-Parteizeitung, Secrétariat général | Case postale | 3001 Berne | Tél.: 031 300 58 58 | Fax: 031 300 58 59 | franc-parler@udc.ch | www.udc.ch | Rédaction: Patrice Piquerez | Crédit images: Schweizer Parlament, UDC Suisse

Un accord-cadre pour soumettre la Suisse à l'UE

Une approbation de l'accord-cadre avec l'Union européenne signifierait la condamnation à mort de la démocratie directe et de l'indépendance de la Suisse. Il n'est pas exagéré que de l'affirmer. Si un pays souverain et indépendant comme le nôtre décidait en effet d'adopter le droit international de manière dynamique – autrement dit de manière automatique ou systématique - il renoncerait de facto à son auto-détermination. Voilà qui contredit les principes sur lesquels repose notre pays, où le peuple est appelé, en tant que souverain, à se déterminer sur les aspects les plus divers de la vie quotidienne.



Avec l'accord-cadre, les étrangers criminels de l'UE ne pourraient plus être expulsés.

Avec l'accord-cadre, la Suisse ne serait plus en mesure de promulguer des lois qui contrediraient le droit international et, pire encore, devrait se soumettre aux changements de lois décidés par Bruxelles sans pouvoir dire son mot. Cela aurait de graves conséquences, en particulier pour ce qui est de l'immigration, car il ne serait plus possible, par exemple, d'expulser les étrangers criminels et de donner la priorité aux nationaux sur le marché du travail. On ouvrirait ainsi nos portes aux voleurs et on se laisserait dépouiller, sans pouvoir intervenir.

Les principales victimes seraient les cantons frontaliers comme le Tessin, qui souffre depuis des années des conséquences de la libre circulation des personnes. Le nombre de frontaliers est passé de 30'000 à 65'000 en l'espace de dix ans, ce qui fait que la main-d'œuvre

étrangère a dépassé le nombre de travailleurs suisses puisqu'elle affichait 50,2 % à la fin 2018. Le nombre de chômeurs au Tessin ne cesse d'augmenter et il devient de plus en plus difficile d'offrir des perspectives d'avenir aux jeunes du canton.

L'accord aggraverait les conditions cadres

Les coûts sociaux résultant de la libre circulation des personnes ont explosé et il est difficile à ce stade d'estimer les dommages économiques et sociaux auxquels nous serons confrontés ces prochaines décennies. Les jeunes sans emploi ne pourront pas subvenir à leurs besoins, ils auront du mal à fonder une famille et ne pourront pas compter sur la prévoyance professionnelle pour disposer d'une prévoyance vieillesse économiquement viable. Résultat des courses, l'État devra intervenir avec l'argent des

contribuables. La signature de l'accord institutionnel aggraverait encore davantage les conditions-cadres, car ce dernier supprimerait également les quelques mécanismes de protection des travailleurs tessinois, avec les dégâts sociaux que l'on peut imaginer.

Nous devons lutter contre toute tentative d'assujettissement

Chères concitoyennes, chers concitoyens, nous ne devons pas nous laisser aveugler par celles et ceux qui affirment sans cesse que ce rapprochement de la Suisse et de l'Europe constitue une chance pour notre pays. Nous avons pu constater à maintes reprises que ces personnes mentent délibérément. Et elles continuent de le faire en prétendant que, si notre pays ne signe pas l'accord en question, nous rencontrerions de grandes difficultés dans nos relations avec l'Union européenne. La Suisse doit rester un pays souverain et indépendant. C'est la raison pour laquelle nous devons lutter contre toutes tentatives d'assujettissement, qui, si elles s'accompagnaient autrefois de violences et de guerres, prennent aujourd'hui la forme d'accords aux conséquences exorbitantes.

*Piero Marchesi,
Président de
l'UDC Tessin*



L'accord-cadre avec l'UE met tout sens dessus dessous!

L'accord-cadre institutionnel avec l'UE présenté par le Conseil fédéral ne nous convient pas. C'est tout sauf du « sur-mesure ». Ces tailleurs de l'UE ne nous ont pas mesurés une seule fois, nous autres Suisses.... L'accord s'apparente plutôt à un corset que l'on cherche à nous imposer!

L'accord-cadre institutionnel nous contraint à reprendre les réglementations européennes qui, pour différentes raisons, ne sont tout simplement pas adaptées à notre vie quotidienne, à notre existence ni à nos valeurs.

Première raison : L'accord-cadre nous assujettirait à des juges étrangers. Le tribunal arbitral n'aurait rien à dire. Ce serait la Cour de justice de l'Union européenne qui déciderait.

Deuxième raison : Nous devrions adopter la future législation européenne – c'est ce que l'Union européenne appelle « harmonisation ». Et si nous ne votions pas comme il faut, nous serions punis et même l'accord de libre échange avec l'UE pourrait être suspendu. Chaque vote se traduirait par «ou tout ou rien».

Troisième raison : Nous devrions reprendre le droit du travail européen. Le partenariat social qui a fait ses preuves depuis de longues années en Suisse serait remplacé. La Cour de justice de l'Union européenne déterminerait le droit applicable. Les conséquences pour notre pays seraient davantage d'immigration, une pression accrue sur les salaires et des prestations sociales qui ne pourraient plus être financées.

Quatrième raison : Les cantons et les communes ne pourraient plus exercer d'activités économiques sans l'autorisation de l'UE. Les « aides de l'Etat » grèveraient massivement nos impôts! Les incitations à l'installation, l'aide économique, les avantages fiscaux ou le soutien politique régional dans les cantons ne seraient plus possibles. Il faudrait



L'accord-cadre signifierait que nous devrions abandonner notre système suisse actuel d'éducation et de formation.

également adopter les taux de taxes sur la valeur ajoutée, lesquels sont beaucoup plus élevés dans l'Union européenne.

Cinquième raison : Des institutions suisses qui ont fait leurs preuves ne seraient plus admises: les centrales hydroélectriques, les fournisseurs d'électricité, les établissements cantonaux d'assurances, la SUVA, les banques cantonales, les hôpitaux !

Sixième raison : Le système suisse de formation initiale et continue devrait être abandonné. La collaboration fructueuse entre les entreprises et les administrations publiques en matière de formation initiale et continue, de programmes d'emploi et d'intégration appartiendrait au passé. Même les organisations culturelles et sportives, comme les musées, les théâtres et les clubs sportifs ne pourraient plus être gérées comme elles le sont aujourd'hui.

Septième raison : Et nous devrions encore payer pour tout cela des milliards de francs ! Et ce, pour les programmes européens actuels et futurs, à quoi il faut

ajouter, évidemment, les milliards de la cohésion, lesquels seraient désormais fixés de manière contraignante dans l'accord.

Non ! Nous ne nous laisserons pas corseter ainsi ! Pas question d'accepter de telles contraintes ! L'accord-cadre chamboule tout ce qui fait notre succès. Il attaque de front notre autodétermination, notre démocratie directe, notre politique fiscale, notre marché du travail, notre fédéralisme, notre système éducatif et nos finances. Nous ne pouvons pas accepter ça ! C'est pourquoi le Conseil fédéral doit rejeter fermement le traité et dire clairement à l'UE qu'il est hors de question pour nous de le signer ! Pas question de jeter purement et simplement par-dessus bord nos systèmes qui ont fait leurs preuves et notre prospérité !



*Magdalena Martullo,
Conseillère nationale,
Lenzerheide (GR)*

Que nous apporte l'acc

On dit toujours que la Suisse a besoin de l'accord institutionnel, comme on appelle désormais l'accord-cadre avec l'UE. Mais en a-t-on vraiment besoin ? Et quel prix devons-nous payer, ou, mieux encore, quelles sont les conséquences négatives de cet accord ? L'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher a expliqué dans son discours de l'Albisgüetli de cette année ce que l'accord institutionnel en question nous apportera et, surtout, ce qu'il nous enlèvera. En voici les principaux points.

1 L'UE édicte des lois que la Suisse doit reprendre. Le peuple et le Parlement sont privés de leur pouvoir en tant que législateurs. Il s'agit ici d'un traité classique de soumission – un traité colonial !

2 La Suisse reconnaît la Cour de justice de l'UE, c'est-à-dire les juges étrangers. La Cour de justice de l'Union européenne a deux mandats :

Premièrement, elle est l'organe judiciaire suprême de l'UE, c'est-à-dire qu'elle décide de ce qu'est le droit. Deuxièmement, elle a pour mission de faire respecter de manière contraignante la suprématie du droit communautaire sur tout droit national en Europe. Ses juges n'ont d'autre choix que de représenter les intérêts de l'UE. Ce qu'ils veulent, c'est rendre la juridiction étrangère acceptable à nos yeux et nous renvoyer à un tribunal arbitral. Mais ce même tribunal arbitral est tenu de respecter les prescriptions de la Cour de justice de l'UE. Il faudra faire appel à la Cour de justice de l'UE pour tout ce qui concerne le droit communautaire, autrement dit presque tout si l'on reprend ce dernier. Sa décision est contraignante et doit donc être adoptée par le tribunal arbitral dans son intégralité.

3 L'accord institutionnel met fin à la voie bilatérale. Dans un contrat bilatéral, deux parties ayant les mêmes droits s'affrontent. Avec l'accord institutionnel, c'est en revanche la Suisse qui s'engage à adopter les lois édictées par l'UE, par exemple sur la libre circulation des personnes, les obstacles

techniques au commerce ou encore l'agriculture.

4 Si la Suisse résiste, l'UE a le droit d'imposer des sanctions, qu'elle appelle mesures compensatoires. Les Suisses ne sont plus libres de décider par eux-mêmes.

5 La Suisse doit non seulement supporter les pénibles clauses guillottes qui ont été mises en place jusqu'à présent, qui ne nous permettent pas de modifier un traité sans que tous les autres traités soient touchés, mais aussi une clause guillotine supplémentaire pour l'accord institutionnel lui-même. Il existe en outre d'autres clauses de ce type pour tous les nouveaux traités avec l'UE.

6 D'autres accords doivent également être couverts par l'accord institutionnel, comme par exemple l'accord de libre-échange passé en 1972. Des négociations à ce propos ont déjà fait l'objet d'une déclaration d'intention. C'est en fin de compte l'UE qui décide ce qui est pertinent pour le marché intérieur. On ouvre ainsi la boîte de Pandore. Avec par exemple une conséquence quasi immédiate : l'harmonisation fiscale.

7 Qu'est-ce que cela signifiera pour notre vie quotidienne ?

> Ce n'est plus la Suisse qui déterminera elle-même les mesures de protection salariale, mais l'UE. (Les syndicats ne l'ont remarqué que maintenant avec

les mesures d'accompagnement). Celui qui veut s'enchaîner à l'UE ou, comme le programme du PS l'exprime « adhérer à l'UE », signifie reprendre ses lois sans exception. Et ce sera la fin de l'auto-détermination !

> Le niveau des salaires ne pourra plus être maintenu en Suisse. Il continuera à baisser.

> L'immigration de masse augmentera. Le peuple suisse a certes décidé qu'il ne voulait plus de la libre circulation des personnes, mais l'UE veut plus et non pas moins de libre circulation.

> Les conséquences seront davantage d'étrangers, une densité de population plus forte, un manque de sol, des routes surchargées, des trains bondés, etc.



accord institutionnel ?

> La Suisse devra payer des sommes faramineuses au titre de contribution aux coûts sociaux, comme le prévoit la directive sur les droits des citoyens de l'Union. Sur l'injonction de l'UE, la Suisse devra donner le droit de vote et d'éligibilité à tous les citoyens européens présents sur son territoire. Ceci est déjà prévu pour le droit de vote au niveau communal. (Mesdames et Messieurs, j'aime bien les Roumains, mais je ne sais pas si vous voulez nécessairement un président de commune roumain...)

> L'accord institutionnel empêche l'expulsion des étrangers criminels vers les pays de l'UE. Autrement dit, il y aura encore plus de criminalité en Suisse.

> L'objectif de l'UE est l'égalité dans tous les domaines pour les Suisses et les étrangers de l'UE résidant en Suisse. Ce qui signifiera que les Suisses auront encore moins à dire sur les affaires qui les concernent au premier chef.

> L'abolition de la forme actuelle des banques cantonales et des assurances des bâtiments à la demande l'UE sera certaine, car cette dernière les considère comme des formes interdites de promotion économique.

> L'égalité de traitement de tous les frontaliers avec les Suisses, en particulier pour les prestations sociales, entraînera des coûts supplémentaires de l'ordre de plusieurs centaines de millions de francs suisses.

> L'harmonisation des normes ainsi que les réglementations sur les importations et les exportations agricoles sans que la Suisse puisse dire son mot en seront également des conséquences.

> La signature de l'accord institutionnel signifiera pour la Suisse des paiements réguliers au titre de contribution à la cohésion de l'UE. Le Conseil fédéral a d'ores et déjà décidé de verser la deuxième tranche de 1,3 milliard

pour les dix prochaines années.

8 L'UE entend interdire l'argent liquide. Quelles en seraient les conséquences en Suisse ?

9 L'UE peut exiger de la Suisse qu'elle applique les directives de l'UE sur la carte professionnelle européenne. Ce qui ne manquera pas de saper le système éducatif suisse, qui connaît le succès que l'on sait. Le niveau de formation baissera dans notre pays.

10 Une fois l'accord institutionnel conclu, il ne sera plus possible d'édicter des réglementations qui tiennent compte des particularités nationales, de nos spécificités suisses. Il sera également pratiquement impossible de lutter seul contre les surréglementations.

11 Bref, avec l'accord institutionnel, nous achetons les yeux fermés. Parce que nous ne savons pas, aujourd'hui, tout ce que nous devons reprendre à l'avenir. Nous ne savons même pas comment l'UE va évoluer. Mais une chose est certaine : l'UE représentera ses intérêts, pas les nôtres !



« Je vous le dis en tant qu'industriel qui a exporté toute sa vie : l'accord institutionnel est, pour les entreprises qui produisent en Suisse, néfaste pour la concurrence, nuisible pour l'emploi; il diminue également nos atouts économiques, met en danger la paix sociale, les emplois et le niveau des salaires. Ce sera au bout du compte la fin des accords bilatéraux, qui seront remplacés par le diktat de l'UE. »

L'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher

LA NOUVELLE JAGUAR I-PACE

BEAUTIFUL FAST CARS.



100 % ÉLECTRIFIÉE

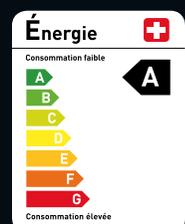
La nouvelle I-PACE part à la conquête de son territoire à pattes de velours. Souverain et élégant, le premier SUV à hautes performances 100 % électrique ne produit aucune émission de CO₂. Ses empreintes sont surtout visibles dans les regards envieux qu'il suscite. Rien d'étonnant donc à ce que l'I-PACE ait été élue Voiture suisse de l'année 2019.

Découvrez-la à l'occasion d'une course d'essai chez votre spécialiste JAGUAR.

jaguar.ch

THE ART OF PERFORMANCE

I-PACE EV400, AWD, 400 ch (294 kW), consommation (WLTP) 21.2 kWh/100 km, émissions de CO₂ 0 g/km, équivalent essence 2.3 l/100 km, 29 g CO₂/km issus de la production d'électricité, moyenne de toutes les voitures de tourisme immatriculées pour la première fois: 137 g CO₂/km, catégorie de rendement énergétique: A.



AVANTAGE

KIA

DEPUIS

25

ANS +

Typiquement Kia. Typiquement suisse.

Plus pour votre argent

www.kia.ch

Authentique

Quelles que soient les circonstances de la vie, les Suisses ne sont presque jamais déstabilisés, ils gardent les pieds sur terre – un trait de caractère que l'on retrouve chez Kia en Suisse depuis 25 ans. En ville ou hors des sentiers battus, le **Kia Sportage** «Power 25» 4x4 sait parfaitement garder les pieds sur terre lui aussi. Authentique et novateur:

- 4x4 • Année-modèle 19/Euro 6d Temp • Système de navigation 7" avec caméra de recul/DAB+ • Assistant de maintien de voie, détecteur de fatigue • Android Auto™ et Apple CarPlay™
 - Sièges avant et arrière chauffants
- et bien plus encore



HVS Zürich

Kia Sportage 4x4
dès CHF 30900.–
Avantage client
CHF 3050.–*



The Power to Surprise

Modèles anniversaires Kia **Power 25+**



Kia Picanto
dès CHF 15300.–
Avantage client
CHF 1150.–*



Kia Ceed
dès CHF 24600.–
Avantage client
CHF 3350.–*



Kia Niro Hybrid
dès CHF 30950.–
Avantage client
CHF 2400.–*



Modèles illustrés: Kia Sportage Power 25 1.6 T-GDi 4x4 man. CHF 30900.– et peinture métallisée CHF 750.–, 7,9 l/100 km, 180 g/km de CO₂, cat. de rendement énergétique G, ECE de CO₂ 42 g/km; Kia Picanto Power 25 1.2 CVVT man. CHF 15300.– et peinture métallisée CHF 550.–, 5,1 l/100 km, 116 g/km de CO₂, cat. de rendement énergétique F, ECE de CO₂ 27 g/km; Kia Ceed Power 25 1.0 T-GDi man. CHF 24600.– et peinture métallisée CHF 650.–, 5,4 l/100 km, 122 g/km de CO₂, cat. de rendement énergétique E, ECE de CO₂ 28 g/km; Kia Ceed SW Power 25 1.0 T-GDi man. CHF 25900.– et peinture métallisée CHF 650.–, 5,2 l/100 km, 126 g/km de CO₂, cat. de rendement énergétique E, ECE de CO₂ 28 g/km; Kia Niro Hybrid Power 25 1.6 GDi aut. avec boîte automatique à 6 rapports DCT (boîte à double embrayage) CHF 30950.– et peinture métallisée CHF 650.–, 4,2 l/100 km, 97 g/km de CO₂, cat. de rendement énergétique A, ECE de CO₂ 22 g/km. Modèles illustrés: classe d'émissions Euro 6d Temp. Moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse: 137 g/km de CO₂ (prix de vente conseillé, TVA incluse). ECE de CO₂ = émissions de CO₂ liées à la fourniture de carburant et/ou d'électricité. La conduite, les conditions de route, de trafic et environnementales ainsi que l'état du véhicule peuvent influencer sur la consommation et les émissions de CO₂. Les valeurs indiquées ont été mesurées au banc d'essai selon le protocole WLTP et converties en équivalent NEDC. *Par rapport à la version Trend.



Plus d'informations en appelant le
031 300 58 58 ou par e-mail à
franc-parler@udc.ch.

**VOTRE
ANNONCE
ICI**

**VOTRE
ANNONCE
ICI**



dietschi
PRINT&DESIGN OLTEN

MARKUS REZZONICO
SVP-Delegierter Kanton Solothurn
AUNS-Mitglied

Mobile: 079 332 61 61
markus.rezzonico@dietschi.ch

DIETSCHI PRINT&DESIGN AG
Ziegelfeldstrasse 60 4601 Olten T 062 205 75 75
www.dietschi-pd.ch

Pascal Dessauges au Conseil d'Etat

Au bénéfice d'une maîtrise fédérale agricole, Pascal Dessauges (54) a été membre de la Constituante, municipal puis syndic de Naz, reprenant en parallèle la direction du parti cantonal durant deux ans. Il a ensuite été élu à la Préfecture de Morges puis à celle du Gros-de-Vaud. Colonel à l'armée, ce père de trois enfants également actif dans de multiples sociétés locales, a été choisi pour mener campagne et permettre au parti de revenir au sein du gouvernement.



Pascal Dessauges

Lieu d'origine : Naz

Enfants : Coralie 30, Jérémie 28, Virginie 24

Profession : Préfet du district du Gros-de-Vaud

Grade militaire : Colonel

Qu'est-ce qui vous a poussé à vous lancer dans la course au Conseil d'Etat ?

Je porte un intérêt à la fonction de Conseiller d'Etat depuis un certain nombre d'années, car c'est un moyen d'avoir un réel impact sur la qualité de vie de mes concitoyens et de préserver ce qui fait du canton de Vaud un lieu où il fait bon vivre.

En septembre 2018, j'ai été interpellé par l'un de nos conseillers nationaux, Jean-Pierre Grin, qui m'a demandé, au cas

où le parti décidait de lancer quelqu'un dans la course au Conseil d'Etat lors du remplacement de Monsieur Maillard, si je serais partant. Il m'a dit que je pourrais être celui qui serait en mesure de rassembler un maximum de voix au sein de notre parti mais également au sein du PLR et des partis du centre. Ayant également été interpellé par d'autres personnes, je me suis dit que si je pouvais être utile à notre parti et à notre canton, je me devais de me mettre une nouvelle fois à disposition.

Pourquoi est-il temps de faire basculer cette majorité ?

En regard des forces politiques en présence au Grand Conseil vaudois, nous sommes légitimés à revendiquer un siège au sein de l'exécutif cantonal. En effet, avec 25 députés, nous représentons un sixième du parlement cantonal. Or, notre électorat et notre sensibilité politique ne sont plus représentés au sein du gouvernement, depuis septembre 2011.

Une majorité de centre droite permettrait de porter une appréciation différente sur les thématiques qui nous sont chères comme la stabilisation des coûts de la santé et du social, une diminution de la pression fiscale sur les personnes physiques, une redynamisation de nos communes en leur redonnant des moyens qui permettent d'assurer ce premier maillon de notre démocratie et la garantie de conditions cadres favorables à nos PME qui assurent à elles seules un grand nombre d'emplois.

On sent un large soutien de la jeunesse vaudoise à votre candidature. Comment l'expliquez-vous ?

C'est avec beaucoup de plaisir que je côtoie régulièrement les jeunes de notre canton dans divers contextes, notamment lorsque j'étais enseignant dans les écoles d'agriculture vaudoises de Marcelin (Morges) et de Grange-Verney (Moudon), mais aussi au travers de la Fédération Vaudoise de Jeunesses Campagnardes au sein de laquelle je prends part chaque année aux girons et challenges organisés dans mon district ou sur le territoire cantonal.

A chaque fois, j'ai le plaisir de rencontrer des « anciens », ce qui nous donne l'occasion de nous rappeler des bons souvenirs de jeunesse. Je suis émerveillé

par tout le travail de préparation effectué par ces sociétés en vue de nous recevoir dignement. Je conseille à chacune et à chacun de vivre une fois un appel au drapeau pendant la partie officielle de ces fêtes de jeunesse pour comprendre l'attachement de ces jeunes à nos traditions et à notre patrie.

Je suis également très heureux de voir nos jeunes s'engager en politique et nous faire régulièrement connaître leurs points de vue sur les thèmes d'actualité.

Quels sont vos atouts pour cette fonction ?

Je suis un homme d'exécutif, j'ai la chance d'avoir exercé différentes fonctions professionnelles, politiques, militaires et associatives qui m'ont permis, à chacune de ces étapes, d'acquérir les compétences décisionnelles et de conduite qui me paraissent nécessaires pour occuper un siège au sein de l'exécutif cantonal.

J'ai été ancien municipal et syndic de ma commune entre 2002 et 2011.

De novembre 2011 à fin mars 2013, j'ai été Préfet du district de Morges, période pendant laquelle j'ai pu me familiariser avec les problèmes rencontrés en milieu urbain.

Depuis le 1er avril 2013, comme Préfet du district du Gros-de-Vaud, j'ai été en contact journalier avec les autorités des communes de mon district, ce qui m'a permis de bien connaître le fonction-



« C'est avec beaucoup de plaisir que je côtoie régulièrement les jeunes de notre canton. »

nement de nos communes, leurs problèmes et surtout de savoir quelles sont leurs attentes.

Quelles seraient vos priorités une fois élu ?

Pour autant que je reprenne le Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS), je souhaite tout entreprendre pour faire aboutir une stabilisation des dépenses de la santé et du social, notamment par une modernisation de la gouvernance du CHUV qui est actuellement considéré comme un service du DSAS. Le but étant d'en faire un établissement autonome de droit public, doté d'une direction et d'un conseil d'administration composé de spécialistes du milieu médical, de la gestion et des finances.

Une autre de mes priorités serait de faire profiter les contribuables de la bonne

santé financière du canton par une baisse d'impôts effective. De même pour les communes à qui l'Etat a déjà demandé de grands efforts quand ses finances étaient dans le rouge.

En parallèle, je souhaite m'engager pour apporter de l'aide aux personnes qui se trouvent vraiment dans une situation de précarité.

Pourquoi cette fois « c'est la bonne » pour l'UDC ?

Je ressens une très bonne dynamique au sein de notre parti mais également au sein du PLR, partout dans notre canton.

Nous avons prévu plus de 60 activités pour les sept semaines de campagne prévues jusqu'au 17 mars, et partout je ressens cet engagement fort pour un renversement de majorité.



Michaël Darcey au Secrétariat général de l'UDC

Nous nous réjouissons de pouvoir vous présenter le nouveau responsable de projet pour les partis cantonaux de la Suisse romande et le Tessin au sein du Secrétariat général de l'UDC Suisse dans la personne de Monsieur **Michaël Darcey**.

Il a 31 ans, il est marié et habite à Orvin. Michaël est au bénéfice d'une Maturité ainsi qu'un CFC de Médiaticien de plus, il possède de l'expérience dans la communication. Nous lui souhaitons un excellent début pour cette année importante d'élections fédérales.

14 Harmonisation des niveaux de sanctions

Pour une infraction qualifiée d'excès de vitesse : au moins un an d'emprisonnement, pour un viol aussi !

Les aberrations du système suisse des sanctions doivent être éliminées, et vite. Mais le Conseil des Etats enterre la réforme dans une sous-commission.



La correction du droit pénal s'impose d'urgence pour des raisons de sécurité.

La tendance à la criminalisation des honnêtes gens et au chouchoutage des criminels endurcis restera sans doute un marqueur historique de notre époque, dominée par les dérives émotionnelles et idéologiques auxquelles le législateur suisse n'a cessé de céder au cours de ces trente dernières années. Longtemps, l'UDC a été seule à s'opposer à cette dérive illustrée par le délire répressif de *via sicura*, d'une part, et les peines pécuniaires à 10 franc le jour, avec sursis, d'autre part, qui ont fait mourir de rire les cambrioleurs professionnels transfrontaliers et les trafiquants de drogue multirécidivistes. Un droit pénal injuste et incohérent n'est pas crédible et donc pas respecté.

La demande de l'UDC en faveur d'un système de sanctions juste, c'est-à-dire où les peines prévues sont en rapport avec la valeur du bien juridiquement protégé par la collectivité et d'une application rigoureuse, c'est-à-dire des peines effectivement prononcées par les tribunaux et effectivement exécutées par les coupables qui ne s'écartent pas com-

plètement de la gravité des actes considérés, a finalement été entendue.

Les peines servent également à protéger la société contre les criminels.

Talonné par le parlement, le Conseil fédéral a fini par présenté l'an passé son message sur l'harmonisation des peines et l'adaptation du droit pénal accessoire à l'appui d'un projet de loi 18.043 qui devait être traité par les Chambres durant cette année (électorale) en réponse à la motion Verena Herzog (UDC Thurgovie) « Renforcer la protection des victimes en faisant mieux respecter les décisions judiciaires » et l'initiative parlementaire Natalie Rickli (UDC Zurich) « Viol, durcir les peines », notamment.

Dès janvier de cette année, l'UDC a donc annoncé par conférence de presse que le parti exigeait un durcissement du projet du Conseil fédéral, notamment la suppression du « rabais de peine » accordé aux récidivistes, une extension à 60 ans du maximum absolu en matière de privation de liberté aujourd'hui limi-

té à 20 ans et une plus grande sévérité à l'égard des auteurs de menaces et de violences envers les autorités et les fonctionnaires de police. L'UDC exige en outre l'introduction d'un seuil minimum en cas de pédophilie et de pornographie avec des enfants.

Les détracteurs de la réforme ont fait traîner les choses en longueur.

Loin de n'intéresser que les juristes, cette révision du Code pénal est peut-être, avec l'accord-cadre avec l'UE et le Pacte pour les migrations, un des sujets les plus importants de l'année législative. Or, comme on pouvait le craindre, c'est le Conseil des Etats qui a été chargé d'examiner en premier cet objet si central pour la sécurité du pays, ce même Conseil des Etats dont l'influence, de gauche sur les sujets de société, avait imposé la catastrophique réforme des peines pécuniaires en cédant aux cantons qui aiment mieux encaisser des jours amendes, au risque de laisser prospérer l'insécurité, plutôt que de construire des prisons adaptées à la taille de la population criminelle d'aujourd'hui. L'UDC n'ayant, hélas, aucun représentant au sein de la Commission des affaires juridiques du Conseil des Etats, cette commission a commencé par réunir pour les entendre un grand nombre d'experts choisis parmi les critiques de la réforme. Puis elle est entrée en matière mais en créant une sous-commission, dont on s'attend à ce qu'elle ne refasse surface avec le projet qu'après les élections fédérales de 2019.

*Yves Nidegger,
Conseiller national,
Genève (GE)*



« Nous sommes le seul parti qui s'engage sans compromis en faveur de la liberté et de la sécurité. »

Le 27 octobre 2018, les délégués de l'UDC à Volketswil ont élu Emanuel Waeber comme nouveau secrétaire général. Le Fribourgeois de 61 ans, originaire de Saint-Antoine, est entré en fonction le 1er novembre, en remplacement de Dominique Steiner, qui a jeté l'éponge en juillet dernier après seulement une semaine. Emanuel Waeber est économiste d'entreprise et a occupé divers postes dans le secteur privé. Il a notamment été directeur adjoint d'Ernst&Young. M. Waeber siège pour l'UDC au Parlement cantonal fribourgeois, où il préside également le groupe UDC. Il est parfaitement bilingue, marié et père de deux enfants adultes.

Voilà trois bons mois maintenant que vous êtes en fonction – combien de temps allez-vous encore rester ?

(rire) Si j'en crois Albert Rösti – président de l'UDC suisse – le travail que j'ai réalisé jusqu'ici correspond aux attentes et je crois donc que je vais rester encore quelque temps secrétaire général du parti.

Blague à part, comment s'est passée cette première phase d'introduction ?

Une phase initiale intense et en même temps des plus passionnante. J'ai trouvé au secrétariat général une équipe très motivée et très compétente. J'ai pu constater par ailleurs que le rythme de travail est pour le moins soutenu.

Quels seront les défis que vous devrez relever ces prochains mois ?

Les défis se situent à deux niveaux. D'une part, il s'agit de soutenir de manière proactive dans ses activités politiques notre groupe au Parlement fédéral dirigé par Thomas Aeschi, conseiller national, et de définir ensemble des positions claires sur les thématiques que nous considérons centrales.

Nos électeurs, les citoyens de notre pays, devraient savoir ce que nous défendons et ce que notre engagement signifie en terme de valeur ajoutée. Il s'agira également, d'autre part, de mettre en œuvre durant cette importante année électorale un calendrier détaillé et un plan d'action comportant des jalons spécifiques. Notre objectif est, le 20 octobre, d'être le champion suisse incontesté



«L'UDC obtiendra de très bons résultats aux élections.»

sur la plus haute marche du podium politique.

Que voulez-vous changer ?

Conformément à la devise selon laquelle il ne faut jamais changer une équipe qui gagne, je vois plutôt un potentiel d'optimisation dans les petites choses, par exemple dans une répartition claire et compréhensible des responsabilités. Nous disposons d'une bonne organisation et devons maintenant nous préparer aux élections d'automne avec la participation des cantons. Le Secrétariat général devra, en tant que force de combat politique de notre parti, s'engager résolument dans ce contexte. Un travail qui sera suivi de bons résultats, j'en suis convaincu, et pas seulement pour ce qui est des élections. Nous sommes après tout aujourd'hui le seul parti du pays qui s'engage sans compromis en faveur de la liberté, de la sécurité et de l'indépendance.

Outre votre travail au secrétariat, vous êtes également membre du Grand conseil fribourgeois et chef du groupe: une double casquette que vous gérez sans trop de problèmes ?

Ce n'est que grâce à une bonne orga-

nisation du travail et à l'équipe très bien rodée du secrétariat général que je peux faire face à cette charge. De plus, l'intensité peut varier du tout au tout et peut donc être planifiée. Cela dit, je réalise aussi, en tant que membre du Grand Conseil, comment les décisions de la Confédération suisse affectent les cantons, et je trouve cela très passionnant.

Vous venez du canton de Fribourg et êtes parfaitement bilingue, l'UDC se préoccupe-t-elle donc désormais davantage de la Suisse romande ?

Je suis convaincu que l'UDC obtiendra de très bons résultats aux élections du 20 octobre, et ce aussi bien en Suisse romande qu'au Tessin. L'un de mes premiers objectifs sera de réunir les différents acteurs des sections cantonales et d'élaborer ensemble des solutions pour définir les priorités, à savoir les objectifs du parti et non pas ceux des individus. Il est important que nous écoutions attentivement nos amis de Suisse latine, que nous comprenions où le bât blesse, et que nous élaborions et mettions en œuvre des mesures spécifiques.

En tant que secrétaire général, vous avez un emploi du temps chargé, que faites-vous pour compenser ?

Je pratique régulièrement du sport. En hiver, je fais du ski de fond et du ski de descente; en été, je fais du jogging. Cela me permet de me déconnecter, de réfléchir à mon travail et de m'aérer l'esprit.

Motivés à défendre la Suisse

Le nouveau programme du parti a été adopté : le 26 janvier, les délégués de l'UDC ont approuvé à l'unanimité le programme « pour une Suisse libre et sûre ».



Les délégués à Gossau ont unanimement dit oui au nouveau programme du parti.

La première assemblée des délégués de l'UDC de l'année électorale 2019 a été un succès : plus de 540 délégués et invités se sont en effet retrouvés le 26 janvier dans la Fürstenlandsaal à Gossau pour se prononcer sur le nouveau programme du parti et voter sur l'initiative concernant le mitage, initiative qui a entretemps été rejetée dans les urnes, notamment grâce à l'UDC.

Le programme du parti, qui constituera la base de la politique de l'UDC pour ces quatre prochaines années, a été très bien accueilli par les délégués : après quelque trois douzaines d'amendements, ces derniers ont en effet approuvé à l'unanimité le nouveau programme « Pour une Suisse libre et sûre ». Le programme sera disponible sous forme imprimée à la fin du mois de mars.

« Cette Suisse ne va pas de soi »

Dans ce document qui comprend quelque 260 objectifs, revendications et engagements, outre la sécurité et la liberté, ce sont la patrie, la limitation de l'immigration et les relations avec l'UE qui occupent une place centrale.

Un autre point important est le renforcement de la classe moyenne, pour laquelle l'UDC préconise des impôts moins élevés. « La patrie, c'est l'attachement. La patrie, c'est l'intimité. La patrie, c'est ce qui nous manque lorsque nous sommes éloignés d'elle », a dit le responsable du programme, Peter Keller, conseiller national nidwaldien. Pour certains, ce sera le dialecte suisse qui manquera, pour d'autres l'eau fraîche, le pain croustillant ou encore le cervelas.

« Nous portons tous en nous un peu de notre patrie, des morceaux du pays qui, une fois rassemblés, forment notre patrie à tous, la Suisse ». Cette Suisse ne va pas de soi, chaque génération doit mériter ce cadeau: « En prenant soin de la Suisse, en la défendant sans réserve, en préservant ses valeurs et en les transmettant. C'est pour cela que l'UDC s'engage et c'est ce que représente notre nouveau programme du parti : on s'engage pour la Suisse ! » Avec un accent particulier mis sur la limitation de l'immigration et les relations avec l'UE. Les autres oratrices et orateurs

ont également appelé à s'engager pour notre patrie. On mentionnera à titre d'exemple le conseiller national argovien Andreas Glarner, qui a demandé que l'immigration soit modérée, ou encore le conseiller national zurichois Roger Köppel, qui a mis en garde contre la signature de l'accord-cadre avec l'UE, pour la simple raison qu'il s'agit là d'un traité de soumission, d'assujettissement sans conditions. Le président du parti Albert Rösti a déjà mis quant à lui les délégués dans l'ambiance des élections nationales du 20 octobre : « Avec notre slogan : « Libre et sûr – je le veux, je vote pour », nous luttons avec résolution pour notre magnifique pays et pour notre patrie. »

Andreas Oberholzer, président de la section Gossau-Arnegg de l'UDC, et son comité d'organisation composé de représentants du parti cantonal et de diverses sections locales, ont assuré dans les coulisses le bon déroulement de l'assemblée. C'est grâce à eux que les participantes et les participants se sont sentis non seulement les bienvenus mais aussi un peu chez eux.